

HERTRICH Véronique, 2002. – L'enquête renouvelée chez les Bwa, au Mali., in : Baya BANZA et Michel WILLEMS (éd.), *L'apport des approches renouvelées pour l'analyse du début de la transition démographique*, p. 45-66 Paris, Ceped/LPE, 138 p. [Les Documents et manuels du CEPED n°13]

## CHAPITRE 4

---

# L'ENQUÊTE RENOUVELÉE CHEZ LES BWA, AU MALI

Véronique HERTRICH  
*Chercheure à l'INED*

L'enquête renouvelée en pays boo (au pluriel bwa) du Mali avait pour principal objectif de fournir des données sur l'évolution et la dynamique des unités familiales. Elle devait aussi permettre le calcul d'indicateurs sur le mouvement de la population, en particulier sur l'émigration.

Elle a été réalisée en 1988, sur un ensemble de huit villages (environ 3 100 habitants à l'époque), et a consisté en une mise en relation, des données nominatives individuelles issues de trois opérations indépendantes : le recensement national de 1976, le recensement national de 1987 et le recensement local que j'ai réalisé en 1988. Cette enquête renouvelée s'inscrit dans un système de collecte comprenant également, en amont, des enquêtes sur les unités collectives (village, lignage, groupe domestique) dans les huit villages et, en aval, une enquête biographique et un recueil généalogique dans deux villages. Les premières, en identifiant les différentes unités familiales et leur articulation, ont servi de support à l'enquête renouvelée. Une actualisation des données a été réalisée en 1994 et en 1999, en intégrant les données du recensement national de 1998.

Les villages enquêtés appartiennent au Cercle de Tominian, à l'Est du Mali. Ils se situent à une trentaine de kilomètres des villes les plus proches et sont accessibles par des chemins de terre. Ils comptent entre 130 et 700 résidents. Ils regroupent une population plutôt traditionnelle, peu investie dans un processus de développement socio-économique : la scolarisation y est marginale<sup>1</sup> et l'économie reste dominée par une agriculture vivrière prioritairement orientée vers l'auto-subsistance. Situation originale au Mali, le christianisme y a connu un certain essor alors que l'islam n'est quasiment pas représenté. Les pratiques communautaires (relations de

---

<sup>1</sup> Le taux de scolarisation primaire est inférieur à 10 %.

voisinages, fêtes, groupes de travail, rites religieux, ...) ont une place importante au sein du village au point que la société boo a été classée parmi les "*civilisations du village*" (Capron, 1988). Cette valorisation de la communauté villageoise, la taille modeste des villages, comme les traits traditionnels qui les caractérisent définissent un contexte plutôt favorable à la réalisation d'une enquête renouvelée qui sollicite la connaissance des informateurs sur les anciens membres du village.

Je présenterai d'abord la méthodologie de l'enquête en insistant sur les contraintes et les décisions propres à la problématique et à la population étudiée. Je donnerai ensuite quelques résultats concernant des thèmes (la dynamique migratoire et la dynamique des unités familiales) sur lesquels ce type d'observation me paraît particulièrement performant. Je m'appuierai sur les résultats de l'enquête renouvelée de 1988.

## 1. L'enquête : définition, organisation et évaluation

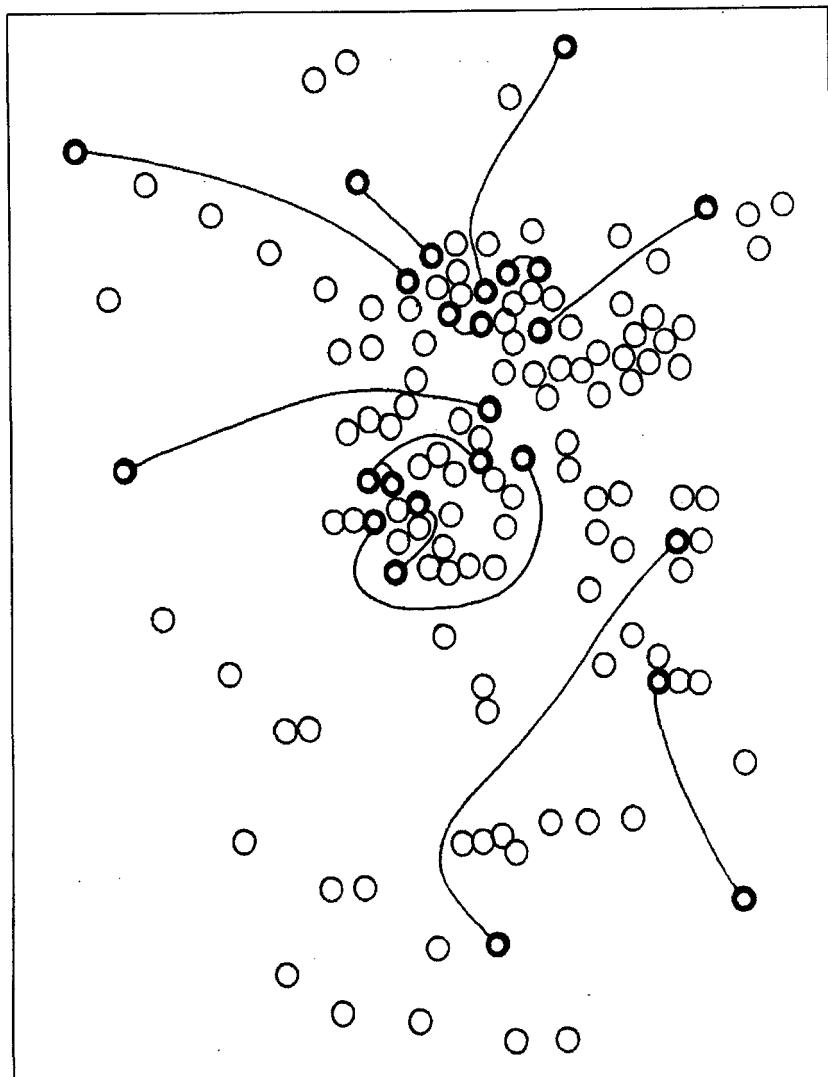
### a) *Contrainte : l'éclatement résidentiel des groupes domestiques*

Par définition, "*l'enquête renouvelée consiste à étudier le devenir d'une population à partir de la liste nominative des individus issue d'une enquête ancienne.*" (Quesnel et Vaugelade, 1974, 1975 ; Vimard, 1980 ; Dupont, 1986). Cette actualisation est généralement effectuée en se rendant dans les différents ménages ou concessions pour mettre à jour les feuilles collectives qui y avaient été remplies lors de l'opération initiale et en établissant un nouvel enregistrement pour les nouveaux ménages. Une telle organisation de la collecte est bien adaptée quand l'unité familiale s'inscrit dans un espace résidentiel précis (case ou concession). Dans ce cas, le recensement fournit la liste ordonnée des individus selon leur appartenance familiale et permet d'identifier les informateurs compétents pour la mise à jour des données.

Tel n'est pas le cas chez les Bwa. Au contraire, les membres d'un groupe domestique<sup>2</sup> ("zu") se répartissent généralement (85 % des cas) dans différentes cases (2,6 en moyenne), souvent éloignées les unes des autres et fondues dans la masse villageoise<sup>3</sup>. Le modèle de la concession est quasiment absent. La figure 1 qui mentionne la localisation des épouses de polygames dans l'un des villages étudiés fournit une illustration de cette dispersion spatiale de l'unité familiale : les coépouses sont rarement voisines et le mari est couramment amené à se déplacer dans le village pour se rendre de l'une à l'autre.

<sup>2</sup> J'utilise le terme "*groupe domestique*" pour désigner l'unité économique familiale, l'exploitation.

<sup>3</sup> Voir Hertrich, 1994 et 1996 pour une comparaison entre les unités domestiques et les unités résidentielles.



Chaque habitation est représentée par un cercle. Les habitations des co-épouses sont reliées entre elles.

**Figure 1. Localisation des épouses de polygames au sein du village.  
Sirao, avril 1988**

Il arrive, à l'inverse, qu'un ménage (unité résidentielle) réunisse des individus relevant de groupes domestiques distincts<sup>4</sup> mais cette situation reste rare (6 % des ménages). De plus la mobilité à l'intérieur du village est assez importante : d'après une évaluation faite en 1987 dans l'un des villages, 8 % des individus avaient changé de logement en l'espace de 3 mois<sup>5</sup>.

Il semblait hasardeux, dans ces conditions, de se lancer directement dans l'enquête renouvelée en s'appuyant sur les feuilles de logement des opérations antérieures, à savoir les recensements nationaux de 1976 et 1987. En effet, retrouver les unités résidentielles correspondant à celles qui avaient été recensées 12 ans plus tôt (en 1976) paraissait illusoire. Il s'avérait également délicat d'identifier un interlocuteur compétent en l'absence d'autre information sur l'identité familiale des individus. Enfin, la problématique de la recherche exigeait que l'unité économique familiale puisse être délimitée. J'ai donc décidé d'associer un nouveau recensement<sup>6</sup>, celui de 1988, à l'enquête renouvelée, de même qu'à chacun des passages ultérieurs (1994 et 1999). Le nom du responsable économique ("zúso") de chaque individu recensé y a été enregistré de telle sorte que les groupes domestiques puissent être reconstitués. Cette solution présente deux autres avantages. D'une part les garanties d'exhaustivité dans le dénombrement de la population résidente sont probablement supérieures à celles d'une mise à jour des relevés antérieurs. D'autre part l'indépendance des différentes opérations de collecte permet des contrôles sur chacune d'entre elles.

### *b) La confrontation des recensements*

Les données de base pour la réalisation de l'enquête renouvelée en 1988 étaient ainsi les feuilles de ménage des 3 recensements (1976, 1987, 1988)<sup>7</sup>. La première étape du travail a consisté à modifier leur mise en forme c'est-à-dire à passer du regroupement des individus par ménage à leur répartition par groupe domestique. Ce reclassement a été fait aisément pour le recensement de 1988 en utilisant l'information enregistrée sur le responsable économique ("zúso") de chaque

<sup>4</sup> Cas de jeunes hommes partageant un même logement mais travaillant pour le compte de leurs pères respectifs, cas de vieilles femmes dépendant, chacune, de leur fils, cas d'une petite fille qui dort chez sa grand-mère maternelle mais qui rejoint ses parents à l'heure des repas, ...

<sup>5</sup> Sans prendre en compte les déplacements des hommes polygames entre leurs différentes épouses.

<sup>6</sup> Il s'agit d'un recensement léger consistant essentiellement en l'identification des habitants du village. Il a relevé les informations individuelles suivantes : nom, prénom, sexe, situation matrimoniale, situation de résidence (RP, RA, V) et nom du "zúso".

<sup>7</sup> Les feuilles de ménage des recensements nationaux de 1976, 1987 et 1998 ont été mises à ma disposition par le Bureau Central du Recensement (BCR). Une sélection d'informations en a été recopiée, en reprenant le principe de la fiche collective. Je tiens à remercier ici mes interlocuteurs du BCR et de la Direction nationale de la statistique et de l'informatique (DNSI) qui m'ont permis d'utiliser ces données dans les meilleures conditions, en particulier Madame Fatoumata Sidibé, Messieurs Sékouba Diarra et Seydou Moussa Traoré.

résident. On obtient ainsi la liste des individus (avec leurs caractéristiques : sexe, situation matrimoniale, situation de résidence) de chacune des unités économiques. Celles-ci sont ensuite classées par lignage<sup>8</sup>.

Il s'agit ensuite de compléter ces listes avec les informations des recensements de 1976 et 1987. Les villages étant de taille relativement modeste, la lecture conjointe des séries de noms permet de réaliser l'appariement pour un grand nombre d'individus. Les individus non recensés en 1988 sont ajoutés à la liste de la "zū" si des éléments de rattachement (les relations de parenté avec le chef de ménage en particulier) sont disponibles. Sinon, ils sont retranscrits à part, en attendant la confrontation qui permettra leur rattachement. Les informations recopiées sont, en plus des nom et prénom, la situation de résidence, l'âge au recensement considéré et, éventuellement, des informations complémentaires (comme la relation de parenté avec le chef de ménage) susceptibles de servir à l'identification.

On obtient finalement, pour chaque "zū", une succession de lignes qui sont autant d'enregistrements individuels avec des "*pleins*" et des "*blancs*" qui s'agencent en colonnes et signifient que l'individu a été, ou non, recensé à chacun des 3 recensements.

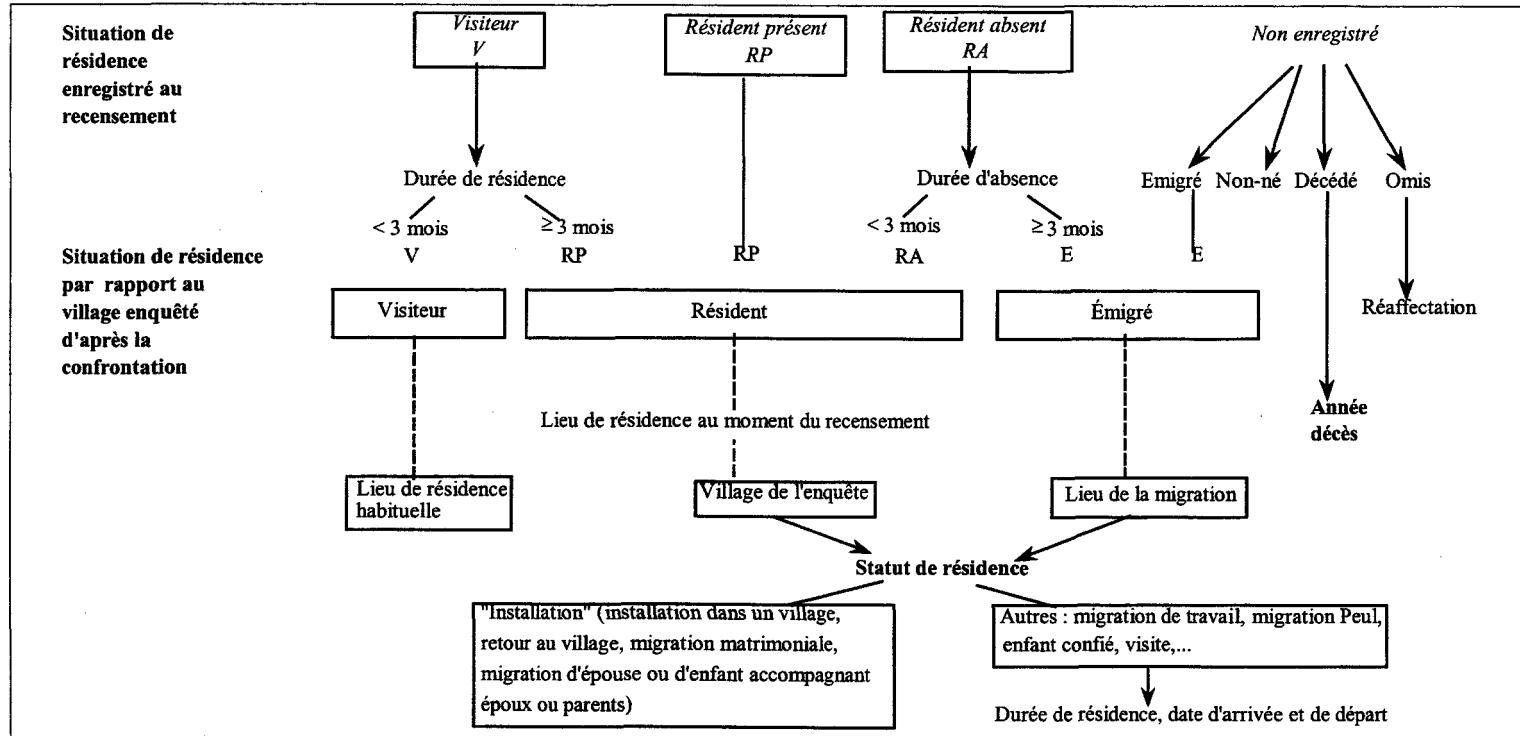
La confrontation des recensements se poursuit alors avec la population pour connaître la nature du non-enregistrement et spécifier, le cas échéant, la situation de résidence ; pour rattacher aussi les individus classés en "*liste d'attente*" à l'unité économique adéquate. À terme, l'état (vivant, décédé ou non-né) et la situation de résidence à chacun des trois recensements doivent être connus, ceci pour tout individu recensé par l'un d'entre eux au moins. Selon le statut de l'individu, des informations supplémentaires ont été collectées sur le lieu de résidence, le statut de résidence, la durée de résidence, les années d'arrivée et de départ, l'année de décès (figure 2).

Il était également nécessaire de connaître le responsable économique en 1976 de tous les individus qui résidaient alors au village, ceci afin de pouvoir reconstituer les unités domestiques lors de ce recensement initial. Pour cela, je me suis appuyée sur l'identification du responsable économique de 1976 dont dépendait alors l'unité actuelle<sup>9</sup> : c'est le nom de ce responsable qui a été affecté aux individus qui apparaissaient, dans les données de 1976, dans un réseau familial similaire à celui de 1988. L'information a été demandée précisément pour les individus apparaissant dans un contexte familial différent en 1976 et, bien sûr, pour tous ceux que les informations censitaires de 1976 ne permettaient pas de rattacher directement à des unités domestiques repérées en 1988.

---

<sup>8</sup> La liste des responsables économiques enregistrée au préalable par l'enquête lignage a fourni des éléments de contrôle sur la délimitation des groupes domestiques.

<sup>9</sup> Cette information avait été saisie, au préalable, par l'enquête lignage.



**Figure 2. Informations collectées lors de la confrontation des recensements  
(pour chaque recensement et pour tout individu repéré par l'un des 3 recensements)**

Par ailleurs, les situations de résidence (définies par les recensements nationaux en fonction d'une durée de 6 mois) ont été harmonisées en fonction d'un critère de durée de 3 mois<sup>10</sup>, ceci en réenregistrant les durées de présence des visiteurs et les durées d'absence retenues lors des recensements nationaux.

La figure 2 présente la démarche adoptée lors de l'enquête.

La confrontation des recensements a été réalisée avec des groupes de travail réunissant les hommes adultes de chaque lignage (voire avec l'ensemble des hommes du village quand celui-ci était de petite taille). Cette méthode de travail s'est avérée satisfaisante car très stimulante et favorable à la remémoration. D'une façon générale, la population s'est prêtée avec plaisir à ce "*jeu de famille*". Étonnés que je puisse citer le nom de certains parents émigrés ou décédés, mes interlocuteurs ont aussi manifesté un réel effort pour préciser leurs souvenirs en n'hésitant pas, par exemple, à appeler toute personne qui pourrait les aider.

La même méthodologie a présidé aux opérations de mise à jour de 1994 et 1999. En outre deux modules ont été ajoutés pour compléter l'approche de la composition des groupes domestiques et permettre d'explorer les mécanismes à l'œuvre dans les processus de fission des unités familiales. Il s'agit d'une part du relevé du diagramme de parenté de chaque groupe domestique recensé, et d'autre part d'un bref questionnaire sur les modalités des segmentations familiales survenues depuis le passage précédent.

### c) *Évaluation de l'opération*

Pour être valable, l'enquête renouvelée doit porter sur des populations comparables entre les différentes opérations et être à même de suivre leurs différents membres. Ces contraintes ont imposé un certain nombre de sélections sur le fichier étudié.

#### *Sélections*

Un premier facteur de sélection tient aux unités géographiques couvertes par les différents recensements. Les villages étudiés comptent des hameaux dont certains ont apparemment connu un rattachement variable selon l'opération. Sur les 11 hameaux retenus lors du recensement local de 1988, 3 n'apparaissent pas parmi les données retranscrites du recensement de 1976 et 2 d'entre eux ne figurent pas

---

<sup>10</sup> Ce critère a été privilégié car la catégorie des individus ayant quitté le village depuis moins de 6 mois au moment de l'opération (les "*absents*" d'après les recensements nationaux) me semblait trop hétérogène. Les données de l'enquête renouvelée permettent de le vérifier *a posteriori* : on compte parmi les absents recensés en 1976, autant d'individus partis pour au moins 3 mois que d'individus s'étant absents moins de 6 mois. Par ailleurs ce critère est homogène avec la définition de la migration adoptée par l'enquête biographique.

non plus parmi celles du recensement de 1987. Ces unités, que les recensements nationaux ont probablement rattachées à d'autres localités, ont ainsi été exclues. Elles regroupaient 1,6 % de la population présente en 1988.

Les refus définissent une autre source d'exclusion. En 1988, une seule famille a refusé de participer à l'enquête. Des problèmes plus conséquents se sont posés lors de l'actualisation de 1994 et de 1999 dans deux villages : dans l'un d'entre eux, un lignage a refusé de participer aux deux mises à jour, dans l'autre, on a renoncé à réaliser l'opération de 1999 face aux exigences de contrepartie financière.

Les individus qu'il n'a pas été possible d'identifier au moment de la confrontation de 1988 sont en revanche très rares. Ils sont au nombre de 3, soit 0,1 % des 2335 individus recensés en 1976. La faiblesse de ce chiffre confirme l'adaptation de la technique de l'enquête renouvelée à des populations rurales organisées en communautés villageoises, même quand l'opération de référence a été réalisée depuis une dizaine d'années.

### *Omissions et double-comptes*

La confrontation de différents recensements indépendants permet aussi de réaliser des corrections sur chacun d'eux, notamment de récupérer des omissions et d'annuler des double-comptes. Un bilan méthodologique de ce type a été réalisé sur les données de l'enquête renouvelée initiale (1988), intégrant 3 recensements.

Les individus recensés deux fois au même village, repérés par l'enquête renouvelée, sont au nombre de 4 en 1976, de 19 en 1987, de 12 en 1988 et concernent ainsi respectivement 0,2 %, 0,6 %, 0,4 % de la population recensée.

Les omissions identifiées par la confrontation des recensements sont au nombre de 18 pour le recensement de 1976, 106 pour celui de 1987 et 56 pour le recensement de 1988. On peut y ajouter 5 autres individus (représentant 2 omissions en 1987 et 5 en 1988) récupérés par d'autres opérations, ce qui situe les taux d'omission à environ 1,2 % en 1976, 3,8 % en 1987, 2,2 % en 1988. Ces taux sont faibles en comparaison de ceux qui ont été relevés dans d'autres enquêtes renouvelées : 14 % en milieu urbain et 11 % en milieu rural au Togo, 5 % au Burkina Faso (Dupont, 1986 ; Quesnel et Vaugelade, 1975). En toute rigueur l'effectif de la population résidente devrait également être redressé en y ajoutant les omis qui n'ont été récupérés par aucun des autres recensements. Mais les estimations<sup>11</sup> amènent à des chiffres très faibles (9 omissions supplémentaires en 1976, 5 en 1987 et 2 en 1988) qui ne justifient pas de nouvelles corrections.

Une analyse détaillée des omissions (tableau 1) et double-comptes montrent qu'ils touchent préférentiellement certaines catégories d'individus (Hertrich, 1991). La plupart (85 %) des double-comptes sont ainsi des enfants, ce qui est à rapporter à

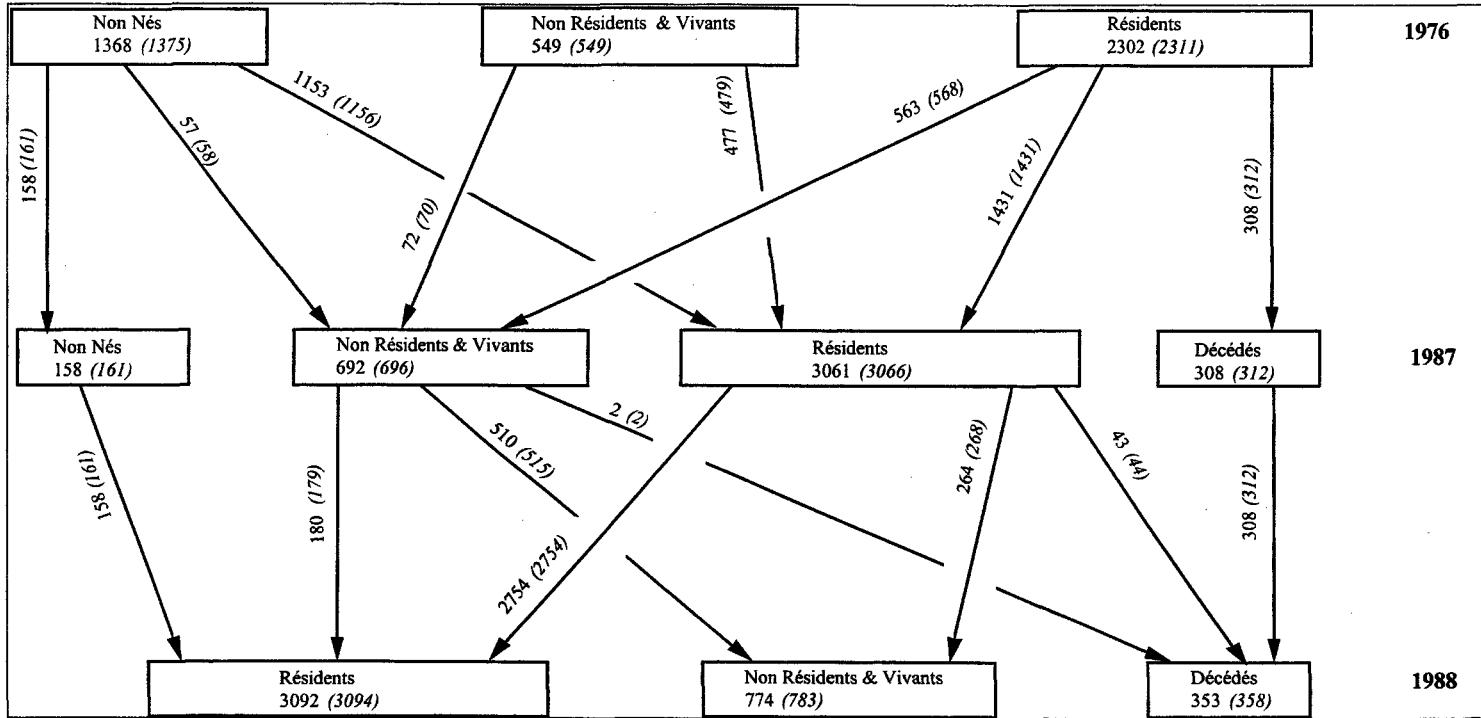
<sup>11</sup> En supposant que le risque d'omission des individus résidents au seul recensement considéré est identique à celui des individus résidents à l'un au moins des 2 autres recensements.

leur grande mobilité : certains ont été enregistrés à la fois chez leurs parents et chez un autre membre de la famille ou alors dans la case qu'ils partagent avec d'autres jeunes. Les enfants sont également majoritaires parmi les omis (deux tiers des cas) mais ce sont là principalement des enfants confiés que l'on aura oublié de déclarer parce qu'ils se trouvent en position d'étranger et/ou que l'ordre d'enregistrement des membres du ménage par le recensement ne favorise pas leur identification (les individus sans lien de parenté directe avec le chef de ménage étant enregistrés à la fin). Parmi les autres omis, on compte des femmes veuves ou divorcées qui, isolées, sont souvent plus difficiles à repérer, tant du point de vue spatial que de celui de la parenté. Ces résultats sur l'omission corroborent ceux d'autres études (Pison, 1982 ; Ewbank, 1981).

**Tableau 1. Caractéristiques des individus omis  
(omissions des recensements de 1976, 1987, 1988)**

| Caractéristiques de l'omission                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Nombre d'individus omis |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|
| Ménage entier <sup>1</sup>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 38                      |
| Célibataires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 116                     |
| - père et mère non résidents <sup>2</sup>                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | 48                      |
| - père résident, mère non résidente                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 10                      |
| - père non résident, mère résidente                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 7                       |
| - père et mère résidents                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 32                      |
| - informations insuffisantes sur la situation des parents                                                                                                                                                                                                                                                                                          | 19                      |
| Non célibataires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 33                      |
| - veuf ou divorcé :                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                         |
| Femmes                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 14                      |
| Hommes                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 6                       |
| - marié :                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                         |
| Femmes                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 9                       |
| Hommes                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 4                       |
| Ensemble                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 187                     |
| 1. N'ont été comptabilisés dans cette catégorie que les individus pour lesquels la dimension collective de l'omission ne faisait aucun doute, à savoir ceux qui logeaient ensemble en 1988 et étaient simultanément omis. Les jeunes partageant un même logement de même que les personnes vivant seules ne sont pas repérées ni prises en compte. |                         |
| 2. Non résident : décédé ou vivant ailleurs.                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                         |

La figure 3 donne la distribution des 4 219 individus saisis dans le fichier selon leur situation de résidence à chacun des recensements.



Les chiffres correspondent aux nombres d'enregistrements :

- 1° en ne prenant en compte que les omis identifiés (caractère standard) ;
- 2° en tenant compte de l'estimation des omis non identifiés (italique)

**Figure 3. Distribution des individus selon la situation de résidence au moment de chaque recensement**

## 2. Les types d'analyse développés

L'enquête renouvelée a été exploitée dans deux directions principales : d'une part pour mesurer la dynamique migratoire intercensitaire et d'autre part pour analyser l'évolution et la dynamique des groupes domestiques. Elle a aussi permis une estimation des différentes composantes de la croissance intercensitaire (taux de natalité, mortalité, mouvement naturel et migratoire) mais je ne traiterai pas de cet exercice<sup>12</sup> qui me semble secondaire du point de vue des potentialités de l'enquête renouvelée.

### a) *La dynamique migratoire intercensitaire*

La mesure de l'émigration à partir du lieu d'origine, et plus généralement des flux migratoires, reste une opération difficile, sinon impossible, à réaliser en l'absence d'observation suivie. L'enquête renouvelée permet de construire certains indicateurs qui, certes, ne rendent pas compte de tous les mouvements, mais fournissent un certain éclairage sur la dynamique migratoire (Quesnel et Vimard, 1988 ; Quesnel et Vaugelade, 1975 ; Dupont, 1986).

Les migrants qu'elle permet d'identifier (en comparant les données nominatives de deux recensements) correspondent aux individus dont la situation de résidence diffère aux deux opérations. Ainsi abordés, les émigrants sont les individus qui résidaient au village lors du premier recensement et résidaient ailleurs lors du second. Réciproquement, les immigrants sont des individus qui appartenaient à la population résidente du village au terme de la période d'observation mais n'en faisaient pas partie au début. J'ai analysé ces catégories de migrants en faisant abstraction du mouvement naturel, c'est-à-dire en ne considérant que les individus qui étaient "déjà nés" lors du recensement initial et étaient survivants au terme de la période d'observation. Le poids des migrants a été mesuré par rapport à l'effectif de la population résidente au début de la période. La proportion des émigrants a ainsi été calculée en rapportant l'effectif des individus qui résidaient au village lors du recensement initial et ailleurs au terme de la période d'observation, à celui de la population survivante en fin de période et résidant au village au recensement initial. Les immigrants ont, de même, été rapportés à la population résidente au début de la période d'observation afin de mesurer l'effet compensateur du flux des entrées par rapport à celui des départs et d'en déduire un solde migratoire.

<sup>12</sup> Voir Dupont, 1986 ; Vimard, 1980 ; Samuel, 1994 ; Hertrich, 1994.

Bien qu'elles adoptent une définition très restreinte des migrants<sup>13</sup>, ces mesures ont permis de mettre en évidence un déficit migratoire important aux jeunes âges chez les hommes bwa.

Comme le montre la figure 4, la ponction opérée par l'émigration entre 1976 et 1988 représente plus d'un tiers des générations âgées de 15 à 35 ans en 1988 et elle n'est que très partiellement compensée par le flux des immigrants. L'effectif des résidents en 1988 est inférieur de 25 % à celui des résidents en 1976 parmi les générations âgées de 15 à 30 ans au moment de l'enquête. La mobilité est plus importante encore chez les femmes mais cette fois tant du point de vue des entrées que des sorties. Elle traduit, en fait, essentiellement les migrations liées à leur vie matrimoniale.

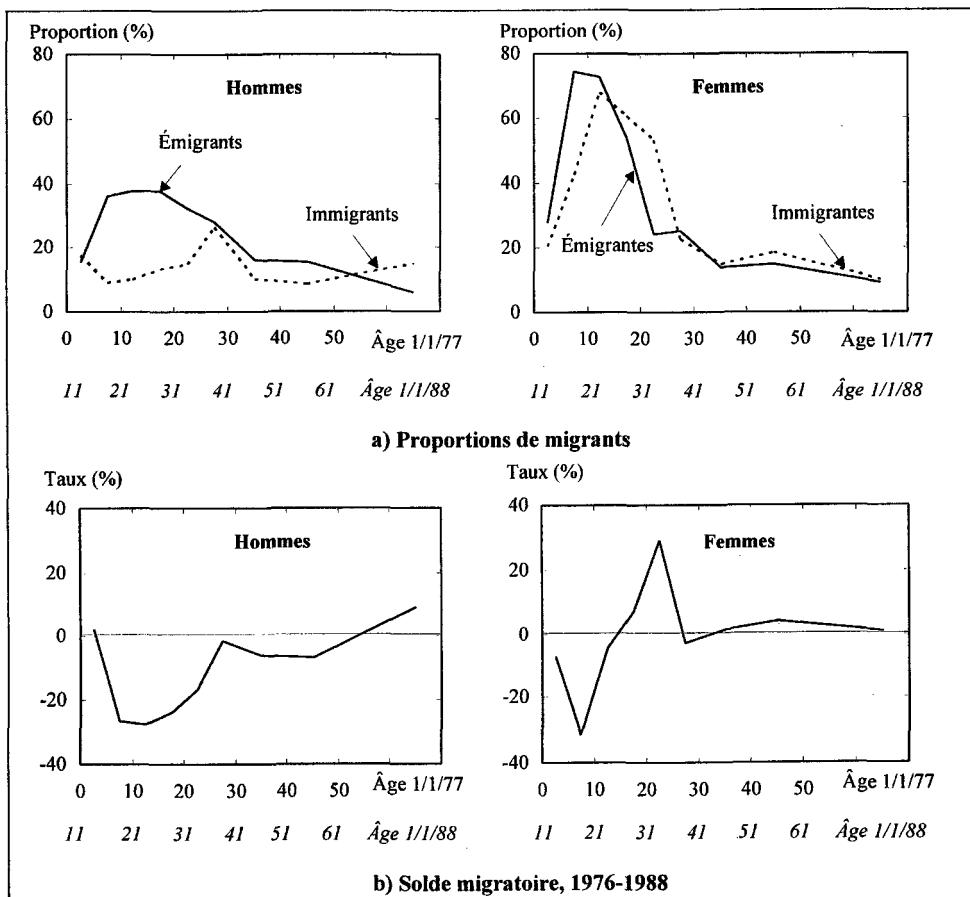
### **b) La dynamique des groupes domestiques**

Plus encore que la question migratoire, la problématique de la dynamique des unités familiales me semble être un domaine de recherche sur lequel l'observation renouvelée a beaucoup à apporter. Elle permet, en effet, non seulement d'aborder l'évolution des structures familiales en comparant les enregistrements qu'en ont fait les différents recensements, mais aussi d'analyser le devenir des unités recensées initialement et l'origine de celles qui sont représentées au terme de la période d'observation. Les phénomènes d'extension, de rétraction, de fission et de disparition des groupes domestiques peuvent ainsi être analysés en fonction des caractéristiques de l'unité familiale. Il est également possible d'évaluer la probabilité pour un individu de vivre tel ou tel événement (une migration, un mariage, une segmentation) selon la configuration de son unité familiale initiale. Il s'agit là de questions qu'il est difficile, sinon impossible, d'aborder sur le mode rétrospectif.

Les analyses menées à partir de l'enquête renouvelée des Bwa sur ce thème peuvent être classées en trois catégories. La première porte sur le mouvement (les "transitions") des unités familiales entre les recensements de 1976 et 1988. La seconde aborde les mécanismes régulateurs de la taille des unités familiales (les migrations, la segmentation, le mouvement naturel). Enfin, la dernière mesure la probabilité pour une unité familiale ou un individu de vivre un événement (ici l'émigration ou la segmentation) en fonction de la structure familiale.

---

<sup>13</sup> Une grande partie des migrations et des migrants ne sont pas pris en compte par cette observation : les individus qui résidaient au village enquêté aux deux dates et ont migré dans l'intervalle, de même que ceux qui ont habité le village au cours de la période intercensitaire mais n'ont pas été saisis par les recensements ne sont pas traités comme des migrants et leurs déplacements ne sont pas enregistrés.



Emigrants : individus résidant au village au recensement de 1976 et n'y résidant pas au recensement de 1988.

Immigrants : individus ne résidant au village au recensement de 1976 et y résidant au recensement de 1988.

Le poids des émigrants et des immigrants est mesuré par rapport à la population résidant au village au recensement de 1976 et survivante au recensement de 1988.

**Figure 4. Mobilité intercensitaire selon le sexe et l'âge  
(enquête renouvelée, 8 villages, prise en compte des "âges cohérents")**

#### *Le mouvement des unités familiales*

En fournissant, pour chaque individu recensé, son état, sa situation de résidence mais aussi l'identité de son groupe domestique en 1976 et 1988, l'enquête renouvelée permet, par agrégation et comparaison des données, d'analyser les

changements qui ont affecté chacun des groupes domestiques, d'une date à l'autre<sup>14</sup>. On peut ainsi mesurer la fréquence de l'extinction et de la segmentation parmi les groupes domestiques enregistrés en 1976, ou encore aborder les changements de taille et de structure des unités représentées aux deux opérations. Ce type d'analyse a été initiée par Musham (1976), qui lui donne le nom de "*familiographie*". Il a été mis en œuvre, en Afrique, par Vimard et N'cho (1988, 1991) sur les données de l'enquête à passages répétés (1978-1979) de Côte d'Ivoire et par Pilon (1989) sur celles de l'enquête renouvelée menée chez les Moba-Gurma du Togo (1981-1985). On parle dans ces études de "*matrice de transition*" et de "*probabilité de transition*" pour désigner les mesures de changement d'état des unités familiales d'une date à l'autre (tableaux 2 et 3).

Ce type d'analyse a permis de relativiser, chez les Bwa, l'impression d'inertie des structures familiales que l'on pouvait avoir en comparant leur taille et leur configuration aux deux recensements. Il met en évidence l'importance des mouvements que connaissent les groupes domestiques (tableau 2) et la variabilité des formes familiales vécues par leurs membres (tableau 3).

Une grande partie des individus résidents dans les villages étudiés se situent en 1988 dans une configuration familiale différente de celle du groupe domestique auquel ils appartenaient en 1976 (tableau 3) : il y a changement de catégorie de taille pour la moitié d'entre eux et changement de catégorie de structure pour un tiers d'entre eux, ceci en adoptant pourtant une classification sommaire, en quatre catégories seulement. Ces passages sont conditionnés par la configuration initiale du groupe domestique : la segmentation touche surtout les unités de grande taille et de structure polynucléaire tandis que le parcours dominant des unités de taille modeste et intermédiaire est celui d'une stabilité (maintien sans segmentation de l'unité) conjuguée à un élargissement de la taille et de la structure. Cependant le type de passage le plus fréquent pour une configuration familiale donnée ne présente jamais qu'une prédominance relative (la transition la plus fréquente regroupant généralement à peine la moitié des cas) ce qui limite les possibilités d'élaborer un schéma-type pour résumer la diversité des transitions observées.

---

<sup>14</sup> Bien évidemment, comme pour les migrations, une partie seulement des changements sont identifiés : ceux qui ressortent de la confrontation des situations relevées par les deux recensements. En revanche, les changements survenus depuis le premier recensement, mais qui ne sont plus perceptibles au second, ne sont pas saisis. Prenons un exemple : le cas d'une unité mononucléaire connaissant en 1978 le mariage d'un des fils qui, après avoir constitué une unité autonome en 1980, est parti à Bamako en 1985 avec sa cellule conjugale. Sur la période intercensitaire, ce groupe domestique est d'abord passé d'une structure mononucléaire à une structure polynucléaire puis une segmentation l'a ramené à la structure initiale. Cependant, aucun de ces transferts ne sera saisi par l'enquête renouvelée : en 1976 comme en 1988, celle-ci se présente sous la forme d'une unité mononucléaire dont seuls les changements d'effectif et leur origine (ici, en l'absence d'autres événements, une émigration) seront enregistrés.

**Tableau 2. Situation en 1988 des groupes domestiques de 1976**

| Caractéristiques des "zū" en 1976                                                                                         | Situation en 1988    |     |    |      |      |                           |      |     |      |      |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|-----|----|------|------|---------------------------|------|-----|------|------|
|                                                                                                                           | Répartition des "zū" |     |    |      |      | Répartition des individus |      |     |      |      |
|                                                                                                                           | 0                    | 1   | 2  | Tot. | Eff. | 0                         | 1    | 2   | Tot. | Eff. |
| Ensemble                                                                                                                  | 16                   | 66  | 18 | 100  | 267  | 9                         | 63   | 28  | 100  | 2302 |
| Taille                                                                                                                    |                      |     |    |      |      |                           |      |     |      |      |
| 1 - 4                                                                                                                     | 46                   | 50  | 4  | 100  | 56   | 40                        | 57   | 3   | 100  | 175  |
| 5 - 9                                                                                                                     | 12                   | 76  | 12 | 100  | 130  | 11                        | 76   | 12  | 100  | 873  |
| 10 - 14                                                                                                                   | 2                    | 72  | 26 | 100  | 46   | 2                         | 71   | 27  | 100  | 549  |
| ≥ 15                                                                                                                      | 3                    | 43  | 54 | 100  | 35   | 3                         | 42   | 56  | 100  | 705  |
| Type de structure                                                                                                         |                      |     |    |      |      |                           |      |     |      |      |
| A-nucléaire                                                                                                               | 63                   | 25  | 13 | 100  | 16   | 57                        | 31   | 12  | 100  | 42   |
| Mononucléaire monogame                                                                                                    | 22                   | 73  | 5  | 100  | 123  | 17                        | 76   | 7   | 100  | 702  |
| Polynucléaire ou mononucléaire polygame, taille < 15 résidents                                                            | 6                    | 70  | 23 | 100  | 94   | 4                         | 70   | 26  | 100  | 869  |
| Polynucléaire ou mononucléaire polygame, taille ≥ 15 résidents                                                            | 3                    | 44  | 53 | 100  | 34   | 3                         | 43   | 55  | 100  | 689  |
| Mononucléaire (ens.)                                                                                                      | 20                   | 73  | 8  | 100  | 158  | 14                        | 74   | 12  | 100  | 1017 |
| Polynucléaire (ens.)                                                                                                      | 3                    | 60  | 37 | 100  | 93   | 3                         | 55   | 42  | 100  | 1243 |
| Effectifs                                                                                                                 | 44                   | 175 | 48 | 267  |      | 197                       | 1450 | 655 | 2302 |      |
| Répartition des "zū" de 1976 selon leur taille, leur structure et leur situation en 1988 (enquête renouvelée, 8 villages) |                      |     |    |      |      |                           |      |     |      |      |
| 0 : la "zū" n'est plus représentée en 1988                                                                                |                      |     |    |      |      |                           |      |     |      |      |
| 1 : situation stable, la "zū" est représentée par une unité et une seule en 1988                                          |                      |     |    |      |      |                           |      |     |      |      |
| 2 : segmentation, la "zū" est représentée par plusieurs unités en 1988                                                    |                      |     |    |      |      |                           |      |     |      |      |

**Tableau 3. Répartition des individus résidents en 1976 et en 1988 selon la taille et la structure de leur groupe domestique à ces deux dates (enquête renouvelée, 8 villages, pour 100 unités d'une catégorie donnée en 1976)**

| Taille de la "zū" en 1976 | Taille 1988                 |                             |       |      |      |      |
|---------------------------|-----------------------------|-----------------------------|-------|------|------|------|
|                           | 1-4                         | 5-9                         | 10-14 | ≥ 15 | Tot. | Eff. |
| 1 - 4                     | 21                          | 59                          | 20    | 0    | 100  | 80   |
| 5 - 9                     | 8                           | 50                          | 30    | 11   | 100  | 496  |
| 10 - 14                   | 4                           | 30                          | 27    | 39   | 100  | 321  |
| ≥ 15                      | 2                           | 14                          | 20    | 64   | 100  | 431  |
| Ensemble                  | 6                           | 34                          | 25    | 35   | 100  | 1328 |
| Même catégorie : 47 %     | Catégorie supérieure : 30 % | Catégorie inférieure : 23 % |       |      |      |      |

Tableau 3 (suite)

| Structure 1976 | Structure 1988 |    |    |     |      |      |
|----------------|----------------|----|----|-----|------|------|
|                | A              | B  | C  | D   | Tot. | Eff. |
| A              | 8              | 75 | 17 | 0   | 100  | 12   |
| B              | 2              | 48 | 41 | 9   | 100  | 386  |
| C              | 6              | 40 | 54 | 0   | 100  | 505  |
| D              | 0              | 0  | 0  | 100 | 100  | 425  |
| Ensemble       | 3              | 30 | 33 | 35  | 100  | 1328 |

Structure

A : A-nucléaire  
B : Mononucléaire monogame  
C : Polynucléaire ou mononucléaire polygame, taille < 15  
D : Polynucléaire ou mononucléaire polygame, taille ≥ 15

Même catégorie : 67 %      Catégorie supérieure : 15 %      Catégorie inférieure : 18 %  
Mononucléaire ⇒ Mononucléaire : 48 %      Mononucléaire ⇒ Polynucléaire : 50 %  
Polynucléaire ⇒ Mononucléaire : 41 %      Polynucléaire ⇒ Polynucléaire : 57 %

### *La régulation des unités familiales : la segmentation et la migration face à la croissance naturelle*

Un autre type d'analyse a consisté à mesurer le rôle des différents facteurs de régulation dans l'évolution de la taille de l'unité familiale (Hertrich, 1997). En fait l'objectif était de comprendre pourquoi la taille des unités familiales n'avait pas augmenté entre les deux recensements alors que la croissance naturelle était particulièrement forte. Il s'agissait d'identifier les mécanismes de compensation qui avaient été mis en œuvre. Pour cela on a calculé la taille, fictive, qui aurait été celle de l'unité familiale sous différentes hypothèses : en l'absence de tout mouvement intercensitaire puis en faisant intervenir progressivement les différents phénomènes modifiant sa taille à savoir la mortalité, l'émigration, la segmentation, l'immigration<sup>15</sup>. De proche en proche, le passage du groupe potentiel au groupe effectif a ainsi pu être suivi et la contribution des différents phénomènes à la neutralisation de l'écart entre leurs tailles a pu être évaluée. Cette analyse a été réalisée en se limitant à une composante du groupe domestique<sup>16</sup>, le "groupe de

<sup>15</sup> Sans y être identique, cette démarche peut être rapprochée de la méthode des "ménages reconstitués" mise en œuvre sur les données de l'enquête migratoire en Haute-Volta de 1974-1975 (Saint-Pierre *et al.*, 1986) et sur celle de l'enquête sur la migration dans la vallée du fleuve Sénégal menée en 1982 (Traoré, 1991). La méthode adoptée par ces auteurs s'applique à des données du moment et consiste "à comparer les structures des ménages observés aux structures des mêmes ménages lorsqu'on leur ajoute les émigrés (ménages reconstitués ou effectifs)" (Traoré, 1991, p. 120).

<sup>16</sup> Outre son intérêt analytique, en tant qu'indicateur de la capacité de production de l'exploitation, cette catégorie présente un double intérêt méthodologique. Elle permet de reconstituer aisément les GPA que l'on observerait en 1988 en l'absence de migrations et de segmentation depuis 1976 : les membres de cette classe d'âges (15-59 ans) étaient en effet déjà tous nés en 1976 et aucune hypothèse n'est donc nécessaire quant à la mesure et l'affectation des naissances intercensitaires. Par ailleurs, l'attention portée aux seuls hommes permet de neutraliser la mobilité féminine, qui, d'une autre nature que celle des hommes, aurait perturbé l'interprétation du rôle de l'émigration dans la régulation de la taille des unités familiales.

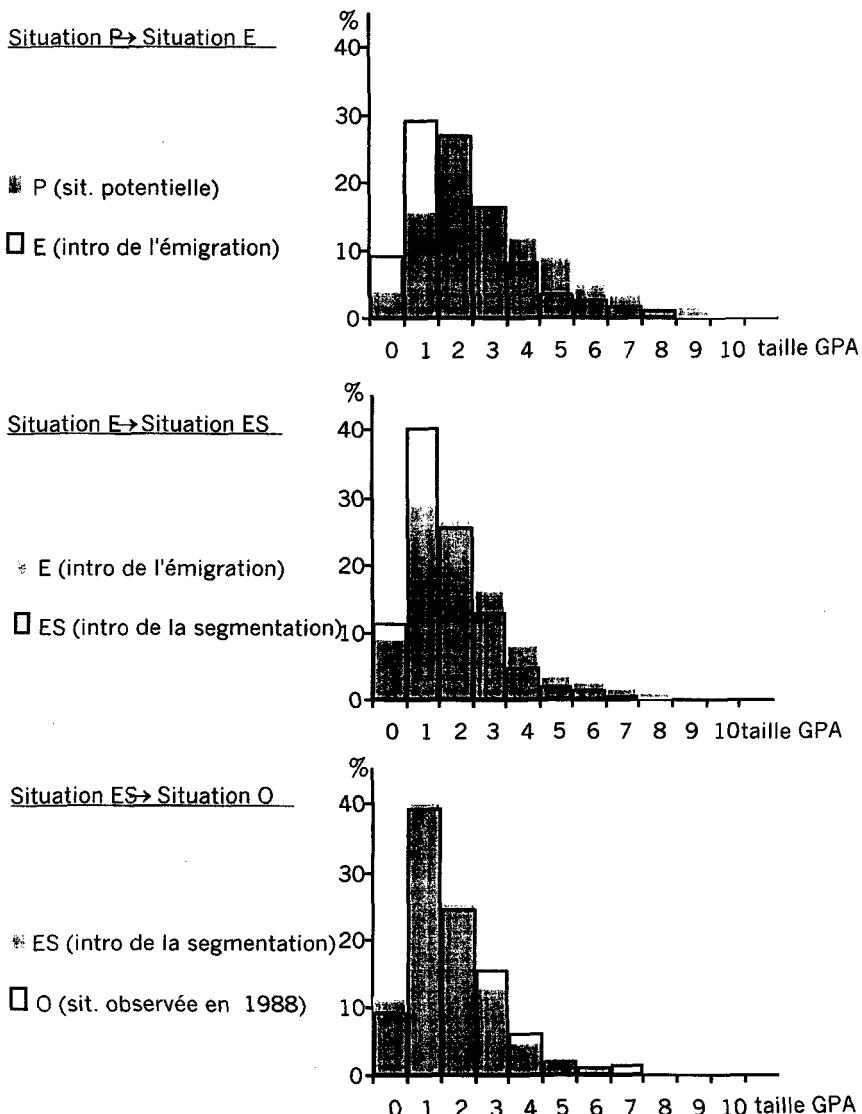
"production agricole" (GPA), approché par le groupe des hommes âgés de 15 à 59 ans.

Le tableau 4 et la figure 5 décrivent les modifications de la répartition des unités familiales associées à l'intervention progressive des phénomènes régulateurs de la taille des GPA. Sous le seul impact du mouvement naturel, la taille moyenne du GPA, passant de 2,2 à 3,1, aurait augmenté de 43 % entre 1976 et 1988. Mais l'émigration et la segmentation ont compensé cet accroissement potentiel et ramené la taille du GPA à 1,9 en 1988. Les deux phénomènes ont chacun une contribution importante à cette régulation. L'émigration seule fait passer le GPA potentiel de 3,1 à 2,2 membres soit une diminution de 28 %. La segmentation seule opère, quant à elle, une diminution de 22 %. L'effet conjoint de ces deux phénomènes s'établit à 44 %. Comparativement à ces facteurs de baisse, l'effet de l'immigration sur la taille du GPA apparaît très faible. Dans un deuxième temps, l'analyse des comportements migratoires et du calendrier d'accès au statut de "zûso" a permis d'identifier les changements dans ces deux phénomènes : l'essor des migrations masculines et la tendance au rajeunissement de l'accès aux responsabilités familiales (Hertich, 1996, 1997). La stabilité formelle des unités familiales se réalise ainsi au prix d'une évolution des phénomènes qui animent leur dynamique.

**Tableau 4. Contribution de l'émigration et de la segmentation à la dynamique intercensitaire du GPA. Évaluation de la taille moyenne du GPA sous différentes hypothèses (groupes domestiques représentés aux deux recensements, enquête renouvelée, 8 villages)**

| Situation traitée                                                                                                                                           | Indicateurs                                                                    | Éléments du calcul :<br>Nb ho.du GPA/nb<br>"zû" |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|
| Situation P : en l'absence de mouvement migratoire et de segmentation, sous le seul effet de la mortalité intercensitaire.<br>(situation Potentielle)       | Moy. (P) = 3,12                                                                | 696 / 223                                       |
| Situation E : en faisant intervenir l'émigration intercensitaire (en plus de la mortalité)<br>(situation P + émigration)                                    | Moy. (E) = 2,24<br>Moy. (P) - Moy. (E) = 0,88<br>Moy. (E) / Moy. (P) = 0,72    | 500 / 223                                       |
| Situation S : en faisant intervenir la segmentation intercensitaire (en plus de la mortalité)<br>(situation P + segmentation)                               | Moy. (S) = 2,44<br>Moy. (P) - Moy. (S) = 0,68<br>Moy. (S) / Moy. (P) = 0,78    | 691* / 283                                      |
| Situation ES : en faisant intervenir l'émigration et la segmentation intercensitaire (en plus de la mortalité)<br>(situation P + émigration + segmentation) | Moy. (ES) = 1,75<br>Moy. (P) - Moy. (ES) = 1,37<br>Moy. (ES) / Moy. (P) = 0,56 | 495* / 283                                      |
| Situation O : situation ES + intervention de l'immigration intercensitaire<br>(situation Observée en 1988)                                                  | Moy. (O) = 1,88<br>Moy. (P) - Moy. (O) = 1,24<br>Moy. (O) / Moy. (P) = 0,60    | 531* / 283                                      |
| Situation O' : situation observée en 1976                                                                                                                   | Moy. (O') = 2,18                                                               | 486 / 223                                       |

\* Par rapport aux situations P et E, il y a exclusion de 5 individus appartenant en 1988 à des unités qui n'étaient pas représentées en 1976.



Comparaison des répartitions des groupes domestiques selon la taille du GPA, sous différentes hypothèses  
(groupes domestiques représentés aux deux recensements, enquête renouvelée, 8 villages)

Situation P : en l'absence de mouvement migratoire et de segmentation, sous le seul effet de la mortalité intercensitaire (situation potentielle)

Situation E : en faisant intervenir l'émigration intercensitaire (situation P + émigration)

Situation ES : en faisant intervenir l'émigration et la segmentation intercensitaire (situation E + segmentation)

Situation O : situation ES + intervention de l'immigration intercensitaire (situation observée en 1988)

**Figure 5**  
Des tailles potentielles aux tailles observées des groupes de production agricole

### *Probabilité événementielle selon la structure de l'unité familiale*

Connaissant la structure initiale ou la taille potentielle de l'unité familiale, il devient possible de calculer la probabilité de connaître un événement selon les caractéristiques familiales. Dans le prolongement des analyses pré-citées, on a ainsi calculé, chez les Bwa, la probabilité pour une unité familiale de connaître une segmentation ou une émigration ainsi que la correction due à ces phénomènes selon la taille potentielle du GPA (tableau 5).

**Tableau 5. Proportion de groupes domestiques touchés par l'émigration et/ou la segmentation selon la taille potentielle du GPA et correction de la taille potentielle due à ces phénomènes.**  
**(groupes domestiques représentés aux deux recensements, enquête renouvelée, 8 villages. Pour 100 unités de la taille potentielle considérée)**

| Indicateurs                                                     | Taille potentielle du GPA |    |    |    |    |    |        |      |
|-----------------------------------------------------------------|---------------------------|----|----|----|----|----|--------|------|
|                                                                 | 0                         | 1  | 2  | 3  | 4  | 5  | 6 et + | Ens. |
| Proportion (%) des groupes domestiques de 1976 ayant connu :    |                           |    |    |    |    |    |        |      |
| Une émigration (au moins)                                       | 0                         | 19 | 50 | 61 | 78 | 86 | 83     | 56   |
| Une segmentation (au moins)                                     | 0                         | 3  | 18 | 26 | 22 | 29 | 48     | 22   |
| Émigration et segmentation                                      | 0                         | 0  | 5  | 16 | 15 | 24 | 41     | 13   |
| Émigration ou segmentation                                      | 0                         | 22 | 63 | 71 | 85 | 90 | 90     | 64   |
| Proportion (%) des GPA avec émigration parmi les unités :       |                           |    |    |    |    |    |        |      |
| Avec segmentation                                               | -                         | 0  | 27 | 60 | 67 | 83 | 86     | 63   |
| Sans segmentation                                               | 0                         | 20 | 55 | 61 | 81 | 87 | 80     | 54   |
| Proportion (%) des GPA avec segmentation parmi les unités :     |                           |    |    |    |    |    |        |      |
| Avec émigration                                                 | -                         | 0  | 10 | 26 | 19 | 28 | 50     | 24   |
| Sans émigration                                                 | 0                         | 3  | 26 | 27 | 33 | 33 | 40     | 18   |
| Part (%) de baisse par rapport à la taille potentielle, due à : |                           |    |    |    |    |    |        |      |
| l'émigration                                                    | -                         | 19 | 27 | 26 | 33 | 31 | 27     | 28   |
| La segmentation                                                 | -                         | 3  | 14 | 19 | 28 | 28 | 43     | 22   |
| Émigration et segmentation                                      | -                         | 22 | 37 | 40 | 53 | 51 | 58     | 44   |
| <i>Effectif</i>                                                 | 10                        | 36 | 62 | 38 | 27 | 21 | 29     | 223  |

Ces analyses ont notamment montré que les deux phénomènes opèrent indépendamment l'un de l'autre. Les groupes domestiques qui ont connu une segmentation sont aussi nombreux à avoir été touchés par l'émigration que ceux qui sont restés stables. Réciproquement, l'expérience de la segmentation apparaît aussi fréquente parmi les groupes affectés par l'émigration que parmi les autres.

L'hypothèse selon laquelle émigration et segmentation pourraient fonctionner comme des modes de régulation alternatifs de la croissance des unités familiales (le recours à l'une empêchant ou permettant d'éviter l'autre) n'est donc pas vérifiée dans la population étudiée.

De plus, il apparaît que la correction due à l'émigration<sup>17</sup> n'est pas liée, contrairement à la segmentation, à la taille potentielle du GPA. Les unités familiales de taille potentielle importante sont plus souvent affectées par le phénomène de l'émigration mais elles ne comptent pas une proportion de migrants plus importante. La taille potentielle du GPA ne joue pas sur la probabilité d'émigrer de ses membres. Ces résultats amènent à rejeter l'hypothèse considérant l'émigration comme un élément d'une stratégie de gestion de la croissance de l'unité familiale et de diversification des ressources, élément auquel les unités familiales importantes auraient plus aisément et donc plus fréquemment recours.

### **Pour conclure...**

L'apport de l'enquête renouvelée réside d'abord dans les types d'analyses qu'elle permet. Elle présente notamment des potentialités considérables pour aborder l'évolution et la dynamique des unités familiales.

Autre avantage, son coût est modeste. L'enquête réalisée dans les huit villages bwa a mobilisé, en plus des frais de retranscription des données nationales, l'équivalent de deux mois et demi de temps chercheur. Cette durée inclut la remise en forme des données, d'un format "*ménage*" à un format "*groupe domestique*", et elle pourrait être moins importante encore dans une population où les unités résidentielle et domestique ne sont pas dissociées. Par ailleurs, elle tire parti des données existantes. En ce sens, elle participe à la reconnaissance du système statistique national tout en le valorisant.

Les contraintes tiennent bien sûr à la conservation des opérations statistiques anciennes et à l'organisation communautaire de la population étudiée. Elles n'ont pas pesé dans mon enquête. Le Bureau Central du Recensement et la Direction Nationale de la Statistique du Mali m'ont permis d'accéder aux données nominatives des recensements nationaux dans les meilleures conditions. Par ailleurs, les villages bwa, où les relations de voisinage sont très développées, se prêtent bien à l'identification des anciens membres du village. Une des principales conditions de réussite de l'opération tient probablement à la personnalité de l'enquêteur : à sa

---

<sup>17</sup> Cette correction correspond aussi à la probabilité d'émigrer d'un homme (résidant en 1976 et susceptible d'appartenir au GPA de 1988) selon la capacité de production potentielle de son groupe domestique.

capacité à mobiliser les informateurs et à stimuler leur mémoire, à sa connaissance de la population, à sa ténacité et à sa curiosité. Il faut en effet être prêt à manipuler et à croiser longuement les listes nominatives pour parvenir à identifier tous ceux qui y figurent. À l'opposé des enquêtes par sondage, l'enquête renouvelée s'appuie sur l'identité des individus et le réseau relationnel qui les lient ; elle refuse l'anonymat.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- CAPRON Jean, 1988. – *Introduction à l'étude d'une société villageoise. 1955-1968.* – Université François-Rabelais de Tours, Mémoire du Laboratoire d'Anthropologie et de Sociologie, n° II, 354 p.
- DUPONT Véronique, 1986. – *Dynamique des villes secondaires et processus migratoires en Afrique de l'Ouest. Le cas de trois centres urbains en région de plantation, au Togo : Atakpamé, Kpalimé, Badou.* – Paris, ORSTOM, 437 p. (Collection Études et thèses).
- EWBANK Douglas C, 1981. – *Age misreporting and age-selective under enumeration: sources, patterns, and consequences for demographic analysis.* – Washington D.C., Committee on population and demography, National Academy Press, 112 p. (Report n° 4).
- HERTRICH Véronique, 1991. – "Omissions, double-comptes, erreurs sur les âges : les résultats d'une enquête renouvelée en pays bwa (Mali)", *Études Maliennes*, n° 44, p. 21-38.
- HERTRICH Véronique, 1994. – *Dynamique démographique et changements familiaux en milieu rural africain. Une étude chez les Bwa, au Mali.* – Paris, IDUP, 621 p. + annexes (Thèse de doctorat en démographie).
- HERTRICH Véronique, 1996. – *Permanences et changements de l'Afrique rurale : dynamiques familiales chez les Bwa du Mali.* – Paris, CEPED, 548 p. (Les Études du CEPED, n° 14).
- HERTRICH Véronique, 1997. – "Évolution et dynamique des groupes domestiques en pays boo, au Mali", in : Marc PILON et al. (éds), *Ménage et famille en Afrique : approches des dynamiques contemporaines*, p. 125-144. – Paris, CEPED/ENSEA/INS/ORSTOM/URD, 408 p. (Les Études du CEPED, n° 15).
- MUSHAM Helmut V., 1976. – "On the demography of families", *Journal of comparative family studies*, vol. VII, n° 2, p. 133-146.
- PILON Marc, 1989. – *Enquête socio-démographique chez les Moba-Gurma (Nord-Togo). Vol. 2. Caractéristiques et évolution des ménages.* – Lomé, Centre ORSTOM, 125 p.
- PISON Gilles, 1982. – "Sous-enregistrement, sexe et âge : exemple d'une mesure directe dans une enquête africaine", *Population*, vol. 37, n° 3, p. 648-654.
- QUESNEL André et VAUGELADE Jacques, 1974. – "L'enquête renouvelée, enrichissement de l'observation et de l'analyse démographique dans les pays à statistiques incomplètes", *Bulletin de liaison INED-INSEE-MICOOP-ORSTOM*, numéro spécial, n° 7, p. 25-38. (Communication au Congrès de l'UIESP, Liège, 28 août-1<sup>er</sup> septembre 1973).

- QUESNEL André et VAUGELADE Jacques, 1975. – "Approche des migrations temporaires et définitives par une enquête renouvelée en Haute Volta : région Mossi", in : *Actes du IV<sup>e</sup> Colloque de démographie africaine. Ouagadougou, 20-24 janvier 1975*, p. 94-101. – Ouagadougou, INSD.
- QUESNEL André et VIMARD Patrice, 1988. – *Dynamique de population en économie de plantation. Le plateau de Dayes au sud-ouest du Togo*. – Paris, ORSTOM, 460 p. (Collection Études et thèses).
- SAMUEL Olivia, 1994. – *Famille et nuptialité au Mexique*. – Paris, IDUP, 500 p. (Thèse de doctorat en démographie).
- SAINT-PIERRE Marie-Hélène, GREGORY Joël et SIMMONS Alan, 1986. – "Structure démographique des ménages et comportement migratoire en Haute-Volta", in : Danielle GAUVREAU, Joël GREGORY, Marianne KEMPENEERS et Victor PICHE (éds), *Démographie et sous-développement dans le Tiers Monde*, p. 111-141 – McGill University, Centre for Developing-Area Studies, 316 p. (Monograph Series N° 21).
- TRAORÉ Sadio, 1991. – "Stratégie migratoire et structures des ménages dans la vallée du fleuve Sénégal", in : UEPA (ed.), *Conférence "Femme, Famille et Population"*, vol. 2, p. 117-130. -Dakar, UEPA, 348 p. (Ouagadougou, 24-29 avril 1991).
- VIMARD Patrice, 1980. – *Enquêtes démographiques sur la Région des Plateaux (1978-1979)*. – Lomé, ORSTOM, 60 p.
- VIMARD Patrice et N'CHO Sombo, 1988. – "Les noyaux familiaux en Côte d'Ivoire : structures et probabilités de transition", in : UIESP (ed.), *Congrès africain de la population. Dakar 1988*, tome 2, p. 5.2.59-5.2.75. – Liège, UIESP.
- VIMARD Patrice et N'CHO Sombo, 1991. – "Une approche des cycles familiaux en Côte d'Ivoire", in : UEPA (ed.), *Conférence "Femme, Famille et Population"*, vol. 1, p. 143-159. – Dakar, UEPA, 647 p. (Ouagadougou, 24-29 avril 1991).